La transition énergétique portée par des citoyens se concrétise sur la communauté de communes de Rhône-Crussol

Un jeune couple d'apiculteurs s'installe sur la commune de Champis et fait construire 2 bâtiments bioclimatiques, la miellerie et l'habitation. Pour en savoir plus sur leurs activités : https://miellerie-atiredaile.com/content/4-a-propos

Ils souhaitent que leurs projets deviennent encore plus performants et à énergie positive : Le toit du bâtiment professionnel produira de l'électricité réinjectée sur le réseau d'ENEDIS. Le toit de l'habitation produira de l'électricité en autoconsommation.



Barbara et Frank dans leurs locaux actuels à Alboussière.



C'est à l'occasion d'une visite sur le salon Lône-Eco à Soyons que Barbara et Frank Beraud-Lami rencontrent le groupe Énergies de YAPLUKA. L'association a la volonté de développer la production d'énergies renouvelables citoyennes sur le territoire de Rhône-Crussol.

Pour mener à bien les projets YAPLUKA et devenue actionnaire de l'entreprise citoyenne AURANCE-ENERGIES. Barbara et Frank ont tout de suite été emballés, c'est ce qu'ils souhaitaient sans pouvoir le financer.

Depuis, le dossier a bien avancé, la construction des bâtiments va démarrer et les panneaux devraient être installés en mars ou avril 2020.

AURANCE-ENERGIES est une SAS (société par action simplifiée) entièrement composée de bénévoles qui réalise depuis 2012 des projets sur le département de l'Ardèche avec un fonctionnement coopératif (1 personne = 1 voix).

A ce jour, 66 actionnaires engagés ont permis la réalisation de 16 installations photovoltaïques produisant annuellement 336 000 kWh en moyenne ; soit l'équivalent de la consommation de 130 foyers et 17 tonnes de CO2 évitées.

Comment participer?

Mettre à disposition son toit, prendre des actions dans AURANCE-ENERGIES ou les deux, participer au fonctionnement de l'entreprise ou de l'association pour faire que la transition énergétique citoyenne devienne une réalité par et pour le territoire!

· 1 action (50€) : Vous rejoignez l'aventure !

· 2 actions (100€) : *Vous financez 1 panneau solaire !*

• 12 actions (600€) : vous compensez la consommation électrique de votre foyer (soit 2500kwh/an, hors chauffage !)

· Et plus si vous le souhaitez...

En fichier joint vous trouverez : Le bulletin de souscription d'ations à AURANCE-ENERGIES. La plaquette de communication d'Aurance.

Contacts

yapluka07@orange.fr

ajm.chauvaux@orange.fr 06 27 28 60 49





Pour en savoir plus!

http://yapluka07.org

http://aurance-energies.fr